

Lettre du 24 Mars 2022

SNU : vers une généralisation qui s'annonce bien compliquée...

Réunies le 2 mars par Jean-Roger Ribaud, s/directeur en charge du SNU et Benoît Coquille, conseiller SNU de la secrétaire d'État, les organisations syndicales ont été consultées sur le bilan du SNU, expérimenté en 2019, et déployé depuis 2021, en vue de la montée en puissance prévue pour 2024 : en effet, le ministère compte sur l'appui des chefs d'établissement pour parvenir à la 2ème étape de généralisation à toute une classe d'âge dont l'objectif est d'atteindre 50000 jeunes volontaires dans un premier temps.

A cette occasion, **Indépendance et Direction** n'a pas manqué de rappeler que les chefs d'établissement ont connu des difficultés majeures pour faire face à la 5ème vague COVID ainsi qu'à la gestion des cas contacts qui a mobilisé les personnels des établissements et qu'ils ont dû, comme toujours, hiérarchiser les priorités.

Mais surtout, face au projet d'étendre les périodes de cohésion sur le temps scolaire, ils restent inquiets pour les élèves qui seraient absents pendant leur scolarité : quid de la continuité pédagogique et, en particulier, pour les élèves les plus fragiles, comme celle du contrôle continu dans les niveaux d'examen ?

Le 11 mars, une nouvelle consultation syndicale a eu lieu en présence de Jean-Roger Ribaud, s/directeur en charge du SNU, et de Mme Pradeilles-Duval Rachel-Marie, *chefe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique à la DGESCO-a, concernant, cette fois, l'intégration des périodes SNU à celles des PFMP pour les élèves en lycée professionnel.*

De nouveau, ID-FO a exprimé son désaccord et rappelant que les PFMP sont des périodes de formation professionnelle et qu'il n'est pas souhaitable de risquer d'ajouter aux élèves des difficultés pour l'obtention de leurs diplômes d'autant que les heures d'enseignement depuis la réforme des LP sont passées de 35h à 30h.

ID-FO a également rappelé que les chefs d'établissement ne doivent pas être en charge du recrutement et que les heures dédiées au SNU pourraient être utilisées au remplacement des personnels de direction !

ID-FO ne manquera pas de rester vigilant sur ce projet, bien compliqué, de généralisation.